



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUSE DE CLERANS

COMPTE RENDU DU 26 MARS 2024

PRESENTS

M. MONTI, M. MOURET, Mme BEYNEY, M. BARBAT, M. GAUME, M. GEERDENS, Mme TORRES

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES

M. BIATO, Mme NISSATO

ABSENT

M. REVERSADE

1. Approbation des comptes rendus des conseils municipaux

Le Conseil Municipal approuve le CR de la réunion du 27 février 2024 à l'unanimité.

2. Compte administratif – Compte de gestion 2023

M. le Maire présente le compte administratif 2023. Il se répartit ainsi :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses 2023	232 324,36 €	16 698,01 €
Recettes 2023	222 858,78 €	94 835,15 €
Résultats de clôture	38 408,28 €	37 743,22 € €

Le Conseil Municipal, à l'exception de M. le Maire qui est sorti de la salle après la présentation, approuve le compte administratif de l'année 2023 à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. Affectation des résultats 2023

Le besoin de financement de la section d'investissement du budget 2023, d'un montant de 32 798,50 €, est reporté au Budget Primitif 2024.

4. Prévisionnel du Budget Primitif 2024

Le Conseil Municipal valide la simulation faite par le Service des impôts permettant d'atteindre une recette de 160 000 € (parts communale et départementale confondues).

Les taux communaux proposés seraient :

Taxe foncière (bâti) : 15,59 %

Taxe foncière (non bâti) : 89,42 %

Taxe d'habitation (résidences secondaires) : 8,37 %

5. CCBDP : projet PLUi-H

La CCBDP a arrêté le projet de PLUi-H à la majorité le 19 mars 2024. Une enquête publique sera organisée sur ce projet.

6. Questions diverses

- Primes exceptionnelles :

Le Conseil Municipal avait donné son accord le mois dernier pour verser une prime d'achat exceptionnelle pour les agents territoriaux titulaires. Suite à cette décision, le CDG 24 a rédigé un document contractuel. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à ce document.

- M. MONTI annonce qu'une messe aura lieu le samedi 6 avril à 17h à l'église de Cause.

- Mme TORRES rend compte de l'organisation des cérémonies du 21 juin 1944.

7. Prochaine réunion

15 avril 2024 à 19h

Fin de la réunion : 21h30

Les comptes rendus précédents peuvent être consultés sur le site : www.causedeclerans.fr